Image not found or type unknown

Vente par licitation et dpe

Par **bobette_old**, le **10/07/2007** à **15:18**

bonjour,
mon mari achete une maison par licitation (bien de sa grand mere decedé recement).
les heritiers (vendeurs) doivent il fournir le DPE (diagnostique de performance energetique)pour cette vente meme si cela n'engendrera pas de changement de prix.
je vous remercie de votre reponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés